

DEPARTEMENT
de Maine-et-Loire
ARRONDISSEMENT
d'ANGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de
**MORANNES SUR
SARTHE -
DAUMERAY**

Séance du LUNDI 9 OCTOBRE 2023

Le 9 octobre 2023 à 19h30, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 3 octobre 2023 – Nombre de membres 29 – Présents 25

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,
ATANI Béatrice, LEDERNET Christian, RENAULT Alexandra, CHERBONNIER Noël, CHERRÉ Christelle, GUÉRY Louis, LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,

ALLARD Mickaël, CLÉMOT Dany, DELUK – de BUYSSCHER Véronique, de MIEULLE Roger, DIARD Françoise, DUPUIS Virginie, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Eric, FREULON Véronique, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, LANGLAIS Hélène, LETHIELLEUX Joëlle, MOGUET Françoise, THIBault Jean-Paul, conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration : DAVY Jean-Luc (pouvoir à CARDOEN Jean-Marie), de RICHEMONT Xavier (pouvoir à LETHIELLEUX Joëlle), MARTIN Denis (pouvoir à CHERBONNIER Noël), SIMON Emmanuel (pouvoir à LEDERNET Christian)

Absents excusés : Néant

Absents : Néant

Secrétaire de Séance : GUITTON Sébastien.

DCM N° 2023 – 082 : ORGANISATION DE LA JOURNEE SPORTIVE – TERRE DE JEUX 2024

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Christelle CHERRÉ, adjointe au Maire chargée de la « Vie associative ».

Madame CHERRÉ fait savoir que le Comité National Olympique et Sportif Français, propose des formules d'animation dites « Journée terre de jeux 2024 » ou « Village terre de jeux 2024 ».

La formule « Journée terre de jeux 2024 » est une journée sportive clé en main sur le thème des Jeux de Paris 2024. Elle permet de mettre à disposition des collectivités du matériel ludo-sportif (structures gonflables) accessibles à tous, des éducateurs sportifs diplômés, 6 heures d'activités ludiques et sportives en continu couvrant 5 sports olympiques et paralympiques (basket, escrime, tir sportif, hockey ou tennis).

Le coût de cette formule s'élève à 1.850 € TTC pour une journée.

Cette animation pourrait être organisée à DAUMERAY le 15 juin 2024.

Cette journée serait aussi l'occasion de rassembler toutes les associations de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY.

Madame Christelle CHERRÉ demande au Conseil Municipal l'autorisation d'organiser cette animation et de signer la convention avec le CDOS 49.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une abstention (M. Jean-Paul THIBault), accepte sa proposition.

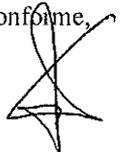
La présente délibération sera déposée en Préfecture et ampliation transmise Au CDOS 49.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Marie CARDOEN.



Accusé de réception en préfecture
049-200064566-20231009-DCM2023-082-DE
Date de télétransmission : 20/10/2023
Date de réception préfecture : 20/10/2023